



Abonnement abusif Canalsat via free

Par **didier armand**, le **14/09/2013** à **19:59**

bonjour

suite à un clic sur ok fait par mon garçon à mon insu

je reçois un mail de canal+

"Votre commande a été validée. Vous pouvez dès à présent profiter de toute la richesse de vos programmes !"

J'ai résilié l'offre avant les 7 jours, début avril et je viens de voir aujourd'hui qu'ils ont osé prélever sur mon compte la somme de 40 euros !!!

- alors qu'à aucun moment je ne leur ai communiqué mes coordonnées bancaires, et encore moins, donné une autorisation de prélèvement.

- Je suis scandalisée que ma banque ai laissé Canal + prélever sur mon compte sans autorisation de prélèvement (cela voudrait dire que n'importe qui peut le faire).

- Si c'est Free qui a communiqué mes coordonnées bancaires à Canal + je trouve cela encore plus inadmissible et illégal